

de la Communauté de Communes
DE LA VALLEE D'OSSAU
4 Avenue des Pyrénées – ARUDY

DELIBERATION n°2019/49

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
32	32	29

L'An deux mille dix-neuf et le **mardi 15 avril à 18 heures 00**, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 2 avril, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, espace Pachou à Arudy.

Présents titulaires : Mmes BERGES, HELIP, TOUTU, MOULAT et M. AUSSANT, CASAUBON, SARTHE, BARRABOURG, PAROIX, MARTIN, DOUX, COURTIE, MASONNAVE, CARREY, CASADEBAIG, MOUNAUT, DUCHATEAU, LABERNADIE, ALBIRA, SARRAILH, LABOURDETTE, SANZ.

Présent suppléants : M. CAILLEAUX, MONTOULIEU.

Mme MOURTEROT donne procuration à M. AUSSANT
Mme CLAVIER donne procuration à M. SARTHE
M. CARRERE donne procuration à M. MARTIN
Mme BARRAQUE donne procuration à M. LABERNADIE
M. GARROCCQ donne procuration à M. SARRAILH

Secrétaire de séance : M. COURTIE

**OBJET : ECONOMIE- EXONERATION DE L'EPIC « ABATTOIR DE LA VALLEE D'OSSAU »
DES TAXES FONCIERES DE 2019 A 2021**

RAPPORTEUR : PATRICKE LABERNADIE, VICE-PRESIDENT

Depuis décembre 2012, la communauté de communes de la Vallée d'Ossau a confié à l'EPIC « ABATTOIR DE LA VALLEE D'OSSAU » l'exploitation de l'abattoir de Louvie-Soubiron.

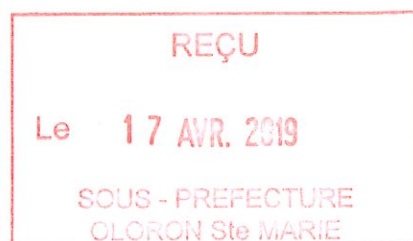
Chaque année, l'EPIC rembourse à la CCVO sur le budget autonome « ABATTOIR », les annuités d'emprunts contractés lors de la rénovation ainsi que les taxes foncières.

En 2019, l'EPIC va réaliser une salle de découpe attenante à l'abattoir.
Aussi, il est proposé d'exonérer l'EPIC « ABATTOIR DE LA VALLEE D'OSSAU » à titre exceptionnel de taxes foncières de 2019 à 2021. Ces taxes seront réglées par le budget général.

**Le rapport entendu,
Le Conseil Communautaire à l'unanimité,**

ADOPTE le présent rapport,

ACCEPTE d'exonérer l'EPIC « ABATTOIR DE LA VALLEE D'OSSAU » à titre exceptionnel de taxes foncières de 2019 à 2021.



Par le Président et par délégation
Le Président
Jean-Paul CASAUBON
Comm. de Comm. Vallée d'Ossau
ARUDY